

# CANTINE

Pour les **INSCRIPTIONS, RESERVATIONS, PAIEMENTS des repas** (chèques ou espèces), merci de vous présenter à l'**ETAT CIVIL** auprès d'**Isabelle PRIMITERRA**, Service Régie des Cantines, tous les jours de 8h à 9h et de 16h à 17h.

Vous pouvez également **RESERVER ET PAYER** (carte bancaire), les repas en ligne afin que nous puissions les commandes, depuis le site internet sécurisé dédié à la réservation des repas de cantine : <http://www.logicielcantine.fr/forcalquier/index.php>

## ATTENTION !

- **Mensuels** : avant le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois en cours pour le mois suivant.
- **Occasionnels** : avant le mercredi 17h de la semaine en cours pour la semaine suivante (sauf cas exceptionnel, se rapprocher d'Isabelle PRIMITERRA)

Si votre enfant prend son repas le lundi après une période de vacances scolaires, vous devrez le réserver avant le mercredi de la dernière semaine d'école.

Pour les enfants du personnel d'urgence (pompiers, soignants), une demande spontanée peut être prise en compte auprès d'Isabelle PRIMITERRA

Tout enfant inscrit et absent au déjeuner verra son repas compté, sauf pour raison médicale dûment justifiée auprès d'Isabelle PRIMITERRA  
Le premier jour d'absence restant dû

Merci de respecter ces délais pour le bon fonctionnement de tous !

Pour les enfants qui présentent des **intolérances alimentaires** ou qui suivent une **régime alimentaire particulier**, merci d'avertir expressément le référent école au 06.12.61.24.85